Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 022-200069391-20251125-2025_215_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE VINGT-CINQ NOVEMBRE, A DIX-HUIT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 19 novembre 2025

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Gwenaëlle AOUTIN, Sylvain BERNU, Josyane BERTIN, Denis BETRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, David BURLOT, Daniel COMMAULT, Jean-François CORDON, Benoît DESPRES, Didier DEVRAND (*Suppléant de Renaud LE BERRE, absent*), Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUËT, Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Michel RICHARD, Laurence URVOY, Annie VALO, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Carole BERECHEL donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Camille CAURET donne pouvoir à René LE BOULANGER,
- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Caroline MERIAN,
- Josianne JEGU donne pouvoir à Nicole POULAIN,
- Nadine L'ECHELARD donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Fabienne TASSEL donne pouvoir à Pierre-Alexis BLEVIN,
- Yvon BERHAULT, Jérémy BOULARD, Thibault CARFANTAN, Alain GOUEZIN, Marc LE GUYADER, Christelle LEVY-ROBERT, Sébastien PUEL, Thierry ROYER.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Valérie BIDAUD

Délibération n°2025-215

Membres en exercice : 69 Présents : 55 Absents : 14 Pouvoirs : 6

FINANCES
TARIFS DES 2026

Il est proposé de revaloriser les tarifs de + 2 %, afin de correspondre à l'inflation estimée en 2025. Cette revalorisation s'applique à tous les tarifs suivants :

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 022-200069391-20251125-2025_215_DELIB-DE

- Les prestations du Centre technique
- Les prestations Agents
- Les locations de salles
- La ludothèque

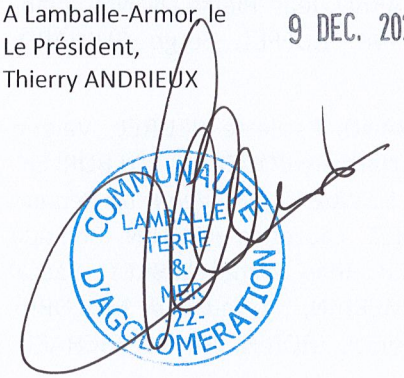
Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE les tarifs, ci-après, applicables à compter du 1er janvier 2026,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à mettre en recouvrement les sommes correspondant à ces tarifs et à signer tout document, y compris les devis et/ou conventions de prestation de service, nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le 9 DEC. 2025
Le Président,
Thierry ANDRIEUX



Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 022-200069391-20251125-2025_215_DELIB-DE

TARIFS APPLICABLES AU 1er JANVIER 2026

I. Prestations du Centre technique

Busage

Fourniture et pose de buses diam. 300 mm - le ml	152,80 €

Branchement au réseau d'eaux pluviales

Forfait pour branchement standard eaux pluviales type « habitation » / forfait pour 1 regard 40 cm x 40 cm / canalisation diam 200 mm maximum. Un branchement standard correspond au raccordement au réseau au droit de la propriété dont l'emplacement est défini par la collectivité	1 502,50 €
Branchement eaux pluviales autres que situation standard type « habitation »	Facturation sur devis x coefficient de prestation

Prestations diverses

Coefficient de fourniture	1,15
Coefficient de prestation	1,10
Interventions réalisées par entreprise sur demande et à destination de tiers sur le domaine public	Facturation sur devis x coefficient de prestation
Fourniture et pose de réglette de jalonnement – l'unité	146,23 €

II. Prestations Agents

L'heure de main d'œuvre	TARIFS
Agents d'entretien *(facturation des heures de ménage)*	27,88 €
Agents des services techniques *(dont refacturation et valorisation des travaux faits en régie par le Centre Technique)*	43,62 €
Majoration pour intervenant de nuit *(18h/ 7h)* et jours fériés	27,05 €
Animateur	31,59 €

Nota :

- L'heure de main d'œuvre est net de TVA ; il convient de rajouter la TVA pour les budgets annexes assujettis à la TVA.
- Ces tarifs sont applicables dans le cadre de devis $^{et}/_{ou}$ de convention de prestation de service.

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 022-200069391-20251125-2025_215_DELIB-DE

III. Location de salles

Espace Lamballe Terre & Mer 41 rue Saint-Martin Lamballe-Armor	**Places assises**	**Occupation Journée**		**Occupation Demi-Journée**	
		Tarifs Territoire	**Tarifs hors Territoire**	**Tarifs Territoire**	**Tarifs hors Territoire**
Salle des Conseils	105	383 €	498 €	257 €	334 €
Salle AUBERE	30	89 €	116 €	60 €	78 €
Salle BAI	10	64 €	83 €	43 €	56 €
Mezzanine ALEZAN *(Café, Thé, Touillettes Verres en carton)*	60 *(debout)*	64 €	83 €	43 €	56 €

Autres salles sur le territoire Lamballe Terre & Mer	**Places assises**	**Occupation Journée**		**Occupation demi-Journée**	
		Tarifs Territoire	**Tarifs hors Territoire**	**Tarifs Territoire**	**Tarifs hors Territoire**
Salle Claude LOMINE Manoir du Lou	55	210 €	273 €	140 €	182 €
Salle de réunion Site de Saint-Alban	100	382 €	497 €	256 €	333 €

Gratuité pour :

- Les associations du territoire communautaire
- Les structures, dont Lamballe Terre & Mer est membre.

IV. Ludothèque

PARTICULIERS

ABONNEMENT ANNUEL de date à date Résidents de Lamballe Terre & Mer	
Par famille	24 €
Par famille bénéficiaire des minima sociaux	Gratuit sur justificatif *(Attestation RSA)*
Assistant*(e)*s maternel*(le)*s et intervenants à domicile	22 €
ABONNEMENT découverte sur 3 mois (valable 1 fois)	
Par famille	5 €
PENALITES	
Pièces manquantes	1,50 € par pièce
EMPRUNT DE GRANDS JEUX (réservé aux abonnés)	
Caution	200 €

COLLECTIVITES OU ASSOCIATIONS

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 022-200069391-20251125-2025_215_DELIB-DE

ABONNEMENT ANNUEL de date à date Collectivités ou Associations de Lamballe Terre & Mer	
Adhésion collectivités ou associations	29 €
Forfait emprunt par service emprunteur (ex : garderie périscolaire, bibliothèque, école…)	5 €
Formule PRÊT PONCTUEL pour animation spécifique	
Par structure emprunteuse	9 €
PENALITES	
Pièces manquantes *(jeu utilisable)*	1 € par pièce
EMPRUNT DE GRANDS JEUX (réservé aux abonnés)	
Caution	200 €

ADHESIONS "HORS TERRITOIRE"

ABONNEMENT ANNUEL de date à date usagers	
Par famille hors Lamballe Terre & Mer	34 €
Le jeu cassé, perdu ou inutilisable	Remplacement de jeu cassé, perdu ou inutilisable par le même jeu ou par la même pièce de remplacement
	A défaut de jeu non restitué après réception de notifications par voie de mailing et voie postale, l'emprunteur se verra envoyer un titre de paiement au montant de la valeur neuve du jeu